



GESTIONNAIRE RECRUTEMENT-REFERENT EFFECTIFS (REPLACEMENT)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre

Ressources humaines – 038260423001424

Date de diffusion

23/04/2026

Nombre de poste

1

Poste à pourvoir le

24 août 2026

Date limite de candidature

24 mai 2026

Date prévisionnelle de
l'entretien

12 juin 2026

Type d'emploi

Contrat de remplacement

Type de recrutement

CDD jusqu'au 31 janvier 2027

Cadre d'emplois

Adjoint administratif - Catégorie C (filière administrative)

Lieu de travail

Siège administratif – 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex

Temps de travail

Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Descriptif de l'emploi

Rejoignez une fonction RH stratégique, au cœur du recrutement et du pilotage des effectifs, en lien direct avec les enjeux organisationnels.

Au sein de la direction des ressources humaines, vous occupez un poste clé en binôme, alliant gestion opérationnelle et vision globale des effectifs. Vous assurez la gestion des dossiers liés au recrutement et aux effectifs et êtes le référent du suivi des effectifs, du tableau des emplois et de l'organigramme.

Missions

En tant que gestionnaire recrutement-référent des effectifs, vous prenez en charge l'ensemble du processus de recrutement. Vous organisez et suivez les recrutements, êtes en lien avec les managers, diffusez les offres, suivez les candidatures, organisez les jurys de recrutement, assurez le retour aux candidats. Vous traitez les fiches de recrutement, renseignez les tableaux de bord et contribuez à la rédaction de la lettre RH (partie recrutement).

En parallèle, vous garantissez la fiabilité et la cohérence des données relatives aux effectifs. Vous pilotez le tableau des effectifs, produisez les états réglementaires, suivez et rédigez les délibérations portant actualisation du tableau des emplois et accompagnez les évolutions des postes. Vous veillez à la qualité des données dans les outils RH et participez à leur amélioration continue.

Vous assurez enfin la mise à jour et la cohérence de l'organigramme, en garantissant la cohérence entre organigramme, effectifs et le tableau des emplois.

Profil demandé

- Formation et expérience en ressources humaines
- Connaissance du statut de la fonction publique territoriale
- Maîtrise de la réglementation liée aux effectifs et au recrutement
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels RH
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément
- Qualités relationnelles
- Réactivité et adaptabilité

Rémunération

Salaire **minimum** par mois de **1801.73 € bruts** (échelon 1) + **450 € bruts** prime fonction + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération.

Avantages

- Aménagement du temps de travail.

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.